

Communiqué Vendredi 17 novembre 2023

Des bassins temporaires au service des zones d'apprentissage prioritaires !

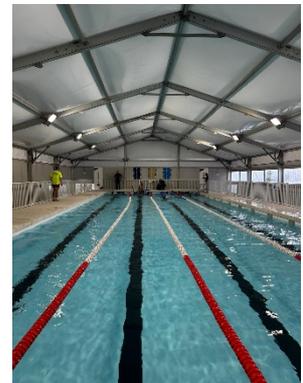
Faisant suite aux différentes directives institutionnelles identifiées pour résoudre l'enjeu de service public que reste aujourd'hui l'apprentissage de la natation, la Fédération Française de Natation (FFN) avec l'aide de son partenaire principal EDF, déploie depuis maintenant deux saisons des bassins d'apprentissage temporaires, en complément de son accompagnement plus traditionnel sur les piscines publiques.



A plusieurs égards, le bilan 2023 marque un tournant dans le déploiement de ces bassins : le stock de bassins fédéraux a doublé (passant de 11 à 23), les modalités de mise en œuvre sont de plus en plus agiles, et un nouveau modèle de piscine d'apprentissage temporaire, prêt en 10 semaines, vient compléter l'offre aquatique et ouvre un nouveau champ des possibles en matière de natation sportive et d'apprentissage.

Trois modèles-types, conçus pour répondre aux différents besoins identifiés

- Le bassin d'apprentissage compact, recréant les conditions propices à la mise en œuvre du savoir-nager sécuritaire pour une douzaine d'enfants dans un environnement rassurant et une petite surface de nage (50 m²) ;
- Le bassin d'apprentissage grand public, permettant, grâce à une surface plus importante (90-100 m²) l'apprentissage simultané de groupes plus nombreux, notamment une classe scolaire ;
- La piscine d'apprentissage temporaire (200 m²), idéale pour l'accueil de groupes scolaires et associatifs sur quatre saisons avec une longueur de 25 mètres et la délimitation de véritables couloirs de nage.



Zones d'apprentissage prioritaires

Différents territoires ont été ciblés pour le déploiement de ces bassins :

- Les zones carencées structurellement ou conjoncturellement (fermeture de piscine pour rénovation) en équipements aquatiques ;
- Les territoires identifiés comme Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville ou Zones de Revitalisation Rurales ;
- Les territoires pouvant permettre un apprentissage événementiel massé sur le temps estival à destination de jeunes publics ne partant pas en vacances.



Intégration dans des dispositifs institutionnels de premier plan

Associée à différents programmes institutionnels de grande ampleur, cette initiative est notamment largement soutenue par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan « 5 000 Terrains de Sport ». Plusieurs projets déployés en Seine-Saint-Denis ou avec la Ville de Marseille sont également soutenus par le programme « 1, 2, 3, Nagez ! avec Paris 2024 et EDF ». Un partenariat fort a également pu être noué avec le Département des Hauts-de-Seine, qui voit se concrétiser l'installation sur son territoire des trois premières piscines d'apprentissage temporaire, dans le cadre de leur projet « Natation, Olympisme et Handicap ».

La Ligue Ile-de-France, laboratoire des bonnes pratiques fédérales

Largement impliquée sur toutes les facettes de ce programme, la Ligue Ile-de-France de natation fait figure d'exemple avec le déploiement, mais également l'exploitation et l'animation de certains de ces bassins, témoignant de l'accompagnement global que peuvent proposer les structures fédérales dans la mise en œuvre d'un tel projet. Un partenariat fort noué avec la Région Ile-de-France permet, outre le déploiement de ces bassins, de proposer un large panel d'animations et de formations visant à pallier la pénurie latente en personnels d'encadrement aquatique qualifiés.

Présence au Salon des Maires et des Collectivités Locales

La FFN souhaite remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques impliqués dans ce projet, alors que ce dispositif est d'ores et déjà reconduit pour 2024. A cet égard, le groupe EDF, partenaire principal de la Fédération, joue un rôle pivot dans l'activation de toutes les dynamiques liées à l'apprentissage de la natation, en témoigne son large soutien sur ce projet, mais également sa participation active à la création de l'Académie de la Natation.

La FFN salue également l'audace des premières villes, intercommunalités et associations ayant pris à bras le corps l'enjeu de service public que constitue l'apprentissage de la natation dans un contexte où les piscines publiques ne peuvent plus, seules, répondre à l'ensemble des besoins.

Ce projet n'aurait également pas pu voir le jour sans l'efficacité du réseau de prestataires sur lequel s'appuie aujourd'hui la Fédération.

La FFN et la Ligue Ile-de-France de Natation seront présentes au Salon des Maires et des Collectivités Locales du 21 au 23 novembre pour présenter ce dispositif, et accompagner les acteurs publics porteurs d'un projet aquatique.

Contacts

Presse :

Nicolas MENANTEAU : nicolas.menanteau@ffnatation.fr
Charlotte DESPREAUX : charlotte.despreaux@ffnatation.fr

Pour les projets franciliens :
Nicolas GUY : n.guy@lif-natation.fr

Pour les projets en Métropole et Outre-mer :
Basile GAZEAUD : basile.gazeaud@ffnatation.fr

Quelques chiffres 2023

- 23 bassins de natation déployés en 2023
- Les 12 nouveaux bassins proposent une accessibilité PMR
- Environ 6 000 enfants concernés en 2023
- Premières conventions avec des projets Outre-mer (Guyane, Guadeloupe...)
- Premières piscines d'apprentissage temporaires dans le cadre du programme « Natation, Olympisme et Handicap »

Revue de presse 2023 non exhaustive

- *France Bleu*, 6 juillet « Piscine temporaire à La Trinité : "ne m'appelez pas piscine, mais bassin d'apprentissage de natation" » <https://urlz.fr/otsk>
- *Le Dauphiné*, 24 juillet « Carton plein pour Moirans Plage » <https://urlz.fr/ots9>
- *Le Monde*, 29 juillet « Paris 2024 : Cet été, 20 000 enfants vont bénéficier du programme "1, 2, 3 Nagez !" » <https://urlz.fr/otrW>
- *Le Parisien*, 6 novembre « Un véritable défi : trois piscines éphémères pour 4 000 élèves de 6e dans les Hauts-de-Seine » <https://urlz.fr/otrP>